

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 101 (1975)
Heft: 10: Centre de la Blécherette

Artikel: Centre de la Blécherette: Centre de la Gendarmerie vaudoise - Centre d'entretien principal des routes - Bureau cantonal des poids et mesures
Autor: Rédaction
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-72552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Centre de la Blécherette: Centre de la Gendarmerie vaudoise — Centre d'entretien principal des routes — Bureau cantonal des poids et mesures

Dans moins de deux semaines sera inauguré le Centre de la Blécherette, qui abritera plusieurs services importants de l'Etat de Vaud. Lors de la mise en service du tronçon Vennes-Chexbres de la route nationale N° 9 en automne dernier, les invités ont déjà eu l'occasion de jeter un regard dans les coulisses de ce complexe dont certains locaux étaient déjà occupés par les utilisateurs. Cette avant-première avait permis de constater que, s'il s'agissait d'une réalisation de dimensions imposantes, c'était pour être à la mesure des tâches qu'allait y accomplir le maître de l'ouvrage.

La soudaine tempête de neige qui avait marqué la visite de la nouvelle autoroute était venue opportunément rappeler quels pouvaient être les moyens nécessaires à l'exploitation sûre d'une telle voie, parsemée d'ouvrages d'art la rendant particulièrement sensible aux caprices des intempéries. Cela permit aux invités, lorsqu'ils se retrouvèrent dans le garage du Service des routes de mieux comprendre la raison de ses dimensions imposantes.

Les autres éléments de ce Centre permettront également à d'autres services de mieux remplir leur tâches au service de la collectivité : Gendarmerie vaudoise, Bureau cantonal des poids et mesures. Il faut se réjouir que les services publics disposent de locaux et d'équipements bien adaptés à leur mission et souhaiter que la situation économique actuelle n'empêche pas l'Etat de se procurer ce dont il a besoin pour assurer ses tâches dans des conditions rationnelles. En outre, les constructions publiques constituent une aide efficace aux métiers de la construction, sans passer par la voie des subventions, et dont la contrepartie est utile à la collectivité.

(Rédaction)

Présentation du complexe

par ROLAND MOSIMANN, Lausanne

Le programme des routes nationales prévoit un ensemble de centres d'exploitation dont deux sont déjà en service dans le canton de Vaud à Bursins et Rennaz. Un nouveau centre devait être situé dans la région lausannoise pour desservir l'autoroute du Léman. L'Etat de Vaud combina le programme prévu pour les routes nationales avec celui des routes cantonales par une simple extension des besoins de base. Cette solution permet autant pour le service d'entretien des routes que pour la gendarmerie une exploitation judicieuse et rationnelle.

L'emplacement choisi pour la construction des centres de la gendarmerie, d'entretien principal des routes et du bureau cantonal des poids et mesures, est situé sur le territoire de la Commune du Mont s/Lausanne, au droit de la jonction « Blécherette » de l'autoroute. Un terrain d'une superficie d'environ 56 000 m² a été réservé pour cette réalisation (voir planche I).

L'organisation générale de ce complexe a été dictée par l'utilisation judicieuse du terrain et de son sous-sol. Une différence de niveau d'environ 5 m sépare le chemin de la Lanterne de la limite sud-ouest du terrain. Dans cet espace a été logé un rez-de-chaussée inférieur dont la toiture est une plate-forme idéale pour la circulation des véhicules d'intervention de l'autoroute et des routes cantonales au niveau du chemin de la Lanterne, accès principal du Centre.

Le rez-de-chaussée inférieur, implanté de manière à éviter le banc de molasse, comprend les locaux ne nécessitant pas un accès direct hors du Centre, tels que les ateliers, dépôts, locaux techniques, etc.

Sur la plate-forme (rez-de-chaussée supérieur) ont pris assise le bâtiment de la Gendarmerie et le garage du Service des routes.

Dans la pointe nord du terrain, difficilement constructible en raison du passage d'une ligne de haute tension, a été placé le parking général du Centre.

Le bureau cantonal des poids et mesures est implanté sur une parcelle au nord du chemin de la Lanterne.

Les détails sur la disposition de ces services sont donnés par les planches hors-texte II à V.

Organisation du projet

Le projet comprend 8 zones :

- I. Instruction police
- II. Bâtiment de la Gendarmerie
- III. Garage police
- IV. Ateliers
- V. Dépôts
- VI. Garage Service des routes
- VII. Parking
- VIII. Bureau des poids et mesures

I. Instruction police

Cette zone, destinée à l'instruction des gendarmes, est située à l'ouest du complexe au niveau du rez inférieur et comprend une salle de sports de 15×27 m, un bassin d'instruction de 25×8,5 m, un couloir de tir et les vestiaires nécessaires à ces locaux (fig. 1 et 2).